N° 167. CINQ CENTIMES Mercredi 6 Mars 1889

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 20
TOURCOING, rue Verte, 36.

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 f.
NORD et Départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.

Abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . . 1 fr. »

Les Annonces sont reçues à ROUBAIX-TOURCOING aux bureaux du Journal, et à PARIS, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

TÉLÉPHONE

CANTON DE LANNOY

Elec ion au Conseil général

Du 17 Mars

CANDIDAT RÉPUBLICAIN

M. HENRI STIEN

Cultivateur,

Conseiller municipal de Chéreng

***

M. Henri Stien adresse aux électeurs la profession de foi suivant :

Messieurs les Electeurs,

Vous êtes appelés à nommer un Conseiller général en remplacement de mon regretté parent et ami, M. Charles Boucchery.

Un grand nombre d'entre vous m'ont vivement sollicité d'accepter la candidature. Ils ont fait appel à mon dévouement.

Appartenant à une famille qui, depuis plus d'un siècle, habite le canton de Lannoy, soucieux de vos intérêts et de vos besoins qui sont les miens, je n'ai pas cru pouvoir me soustraire au devoir qu'on m'imposait.

Vous me connaissez ! Fermement attaché aux institutions républicaines qui nous régissent, je m'efforcerai de défendre, dans l'assemblée départementale, les mesures propres à assurer le développement de notre industrie et de notre agriculture.

En nommant un des vôtres, vous défendrez efficacement vos droits. Mon vœu le plus ardent est de grouper autour de mon nom, tous les bons citoyens qui pensent qu'avant-tout la France a besoin d'ordre, de paix et de travail.

Henri STIEN.

Bien que le succès de M. Stien soit assuré, d'après les renseignements qui nous parviennent, nous invitons tous nos républicains du canton de Lannoy à faire une propagande très active en faveur de cette candidature.

LA MANIE DU SUICIDE

On comprend que les adversaires de la République lui refusent le droit de se défendre, quand ils veulent la perdre par l'exagération de ses principes. C'est leur vieille tactique, leur seule tactique. Ils n'ont que celle-là, mais elle est bonne. «Quand nous sommes au pouvoir, disait l'un d'eux, nous vous refuserons la liberté au nom de nos principes ; quand vous y êtes, vous nous la réclamons au nom des vôtres. » Et ils réclament sans bornes, sans restriction, sans mesure, jusqu'à ce que la République devienne la victime de sa généreuse folie.

Que des républicains aident aux monarchistes à jouer cette partie, c'est plus difficile à comprendre ; qu'ils contestent à la République, comme l'a fait M. Millerand, le droit de protéger son existence par l'application des lois communes et universelles, c'est une passion de suicide vraiment anglique.

Les monarchistes n'ont jamais considéré la République comme un gouvernement, et cela explique tout.

Ils lui disent : « Tu n'as pas le droit d'exister, tu es le mal, tues l'aberration, tu es la discorde. Tous les moyens sont légitimes pour débarrasser le monde de ta présence. » Mais ceux qui considèrent la République comme le gouvernement nécessaire de la démocratie française, peuvent ils un seul moment lui disputer les moyens les plus simples et les plus légitimes d'assurer sa propre conservation ?

La ligue boulangiste et bonapartiste — et nous ne parlons pas seulement de ce tronçon de l'ancienne ligue des patriotes que préside M. Déroulède, — s'est donné pour tâche et pour programme de renverser les institutions établies, d'élever le gouvernement de M. Boulanger sur les ruines de la Constitution républicaine.

Le programme est certain, évident, affiché. En toute occasion, on nous l'a corné aux oreilles et crié sur les toits. Un député prétend, d'une manière ou d'une autre, balayer le Parlement, interrompre la présidence constitutionnelle de M. Carnot, se saisir du pouvoir. Ce député et ses amis ont organisé des associations, enrégimenté des bandes. Ils travaillent au grand jour. Ils bravent les lois. Ils ont fondé un gouvernement personnel contre le gouvernement du pays.

Vous voulez les laisser faire au nom de la liberté ? Vous ne voulez pas les dissiper et les dissoudre ? Vous êtes perdus, c'est inévitable, vous êtes morts, vous trahissez la Constitution et le pays qui vous en a confié la garde.

Ayez la manie du suicide tant que vous voudrez. Les républicains clairvoyants ne vous suivront pas.

Hector DEPASSE

Madame Bas-Bleu

On lit dans la *Patrie*, journal bonapartiste :

« Nous avons reçu ce matin, accompagnée de la *carte de Mme Adam* avec ces mots : « Au secours pour la France ! » la note suivante :

«Le différend dans la question Atchinoff étant réglé, par les gouvernements russe et français, reste la mission pacifique et civilisatrice à la tête de laquelle Atchinoff avait été placé.

» Les Français qui désirent s'associer à cette partie de l'œuvre de la sainte Russie en trouveront les moyens sous la forme d'une souscription ouverte au nom de Mme Adam, 18, boulevard Montmartre.

» Pour permettre au plus grand nombre de prendre part à cette manifestation de sympathie nationale, les sommes versées seront reçues à partir de vingt-cinq centimes. »

De quoi vous mêlez-vous, madame Bas-Bleu ? N'avez-vous pas une maison à diriger, un ménage à surveiller, des petits enfants à élever et à soigner ?

Vous prenez la très fâcheuse habitude depuis quelques années, de vouloir diriger la politique intérieure et extérieure de votre pays.

En 1882, vous dénonciez ce pauvre Gambetta comme conspirateur dangereux, et l'excellent général Campenon comme son complice. C'était pour vous venger des dédains de l'illustre tribun, qui oubliait de prendre son mot d'ordre dans votre salon ouvert à tous les réactionnaires.

Votre découverte fut accueillie par un immense éclat de rire.

Et voilà que vous récidivez aujourd'hui ! A qui donc en avez-vous ? M. Carnot aurait-il oublié de vous inviter au dernier bal de l'Elysée ? Avez-vous à vous plaindre du manque de galanterie de M. Tirard ou de l'un quelconque de ses collègues ?

N'approfondissons pas. Ne cherchons pas la cause de vos griefs. Laissez-vous seulement, vous donner un bon conseil.

Renoncez sans délai à la politique, madame Bas-Bleu. Car, si tolérant qu'il soit par ce temps de carnaval, le public finirait par se fâcher.

Les auriers de Louise Michel vous empêchent-ils de dormir ?

Il faudrait le dire.

LES CONSPIRATEURS

M. Déroulède a dit, lundi, au correspondant parisien de l'*Indépendance belge* :

— « Si j'avais voulu, et si je voulais encore, je n'aurais qu'à envoyer mes amis à la Chambre, ils ce serait fait. Mais je ne veux pas profiter de cette occasion ; ce sera pour une autre fois. »

En négligeant ce qu'il y a de vantardise là dedans, il en reste qu'il existait une association prête à se ruer sur les représentants de la nation.

On ne peut et ne veut plus complémenter raison aux mesures qu'a prises le gouvernement et à celles qu'il prendra.

UN ALLIÉ SÉVÈRE

Le bonapartiste connu sous le nom de Blanc, rédacteur en chef du *Petit Caporal* est boulangiste et en cette qualité il a assisté à la fête donnée par M. Millevoye. Il en a rendu compte dans ses journaux d'une manière assez peu flatteuse :

J'avoue, dit le rédacteur en chef du *Petit Caporal*, que je n'ai pu me défendre d'un sentiment fort voisin du dégoût au spectacle de toutes les platitudes auxquelles il m'a été donné d'assister pendant les douze ou quinze minutes que j'ai dû consacrer à cette fête.

Tout l'ancien personnel de l'empire, tous les personnages que j'avais coudoyés chez le prince Victor Napoléon étaient là, quêtant, mendiant un regard du Dieu nouveau ou de son Prophète M. le comte Dillon, celui qui distribue la manne céleste, sous forme de billets de banque.

C'était à qui, parmi ces gouapes, jeunes ou vieilles, dont pas une seule n'a risqué un rouge liard et encore moins sa peau pour la cause impérialiste, s'arrogerait le plus d'importance.

Le coche boulangiste ne manquera pas de mouches !

Ces rates de la presse, ces fourbus de la politique, ces blackboulés du suffrage universel se donnaient un mal du diable pour faire croire aux nouveaux venus qu'ils faisaient déjà partie de la maison. J'ai « noté » plus de vingt chambellans futurs, cent cinquante préfets, autant de receveurs généraux et pour le moins sept ou huit ambassadeurs, en expectative !

Le plus petit gommeux, portant un nom de l'empire ou ayant poiké dans les salons du boulevard Malesherbes, se croyait déjà arrivé.

Sur les 2.000 assistants, figuraient pour le moins quatorze cents bonapartistes...

UN DÉMOCRATE

Nous continuons pour l'édification des démocrates à dresser les noms des personnalités que fréquente M. Boulanger.

Voici après Gaulois, les personnalités ci-après : Le jeune samedi soir : comte et comtesse de Moulins, baronne Decazes Stackelberg, baron et baronne Lévy-Lavasseur, vicomte Agnado, comte Dillon, Duc et la Pauvre-Mère, vicomte du Demaine, vicomte et vicomtesse de Saint-Genès, marquis de la Valette.

Dimanche dernier, comte et comtesse Zamoiski, Mme Gaston d'Elé-Ange, princesse de Mesnac, M. et Mme de Sabouret, baronne de Plancy, marquis de Caux, comtesse de roy, marquis Rabar-Sauvagnac, etc.

Quel banquet n'est-ce pas. Ah ! ne devait pas y avoir beaucoup de partisans du service militaire pour les séminaristes, dans cette collection d'aristos !

NOS DÉPÊCHES

Services téléphonique et télégraphique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

UNE QUESTION AU GARDE DES SCEAUX

Paris, 4 mars.

M. Eugène Rigaut, député de l'Aisne, vient de prévenir le garde des sceaux qu'il se proposait de lui adresser une question au sujet d'un article paru dans le *Journal d'Indre-et-Loire*, organe boulangiste.

LE MINISTRE DES COLONIES

Paris, 4 mars.

La nouvelle donnée par plusieurs journaux que le Conseil des ministres de demain arrêterait, un mouvement administratif est inexact

Il est plus que probable que le conseil discutera et tranchera la question du ministère des colonies, les candidats ayant le plus de chance d'être nommés à ce poste sont MM. Etienne et de Lanessan.

UN EXPLOIT RUSSE

Paris, 4 mars.

La maison Rothschild vient de conclure avec le gouvernement Russe un emprunt de 1.500.000.000 dont le cinquième serait émis sur le marché français, et le reste serait réservé à l'Angleterre et à l'Allemagne.

LES POUVOIRS DES PRÉFETS

Paris, 4 mars.

On assure que tous les ministres préparent en ce moment une circulaire destinée à rappeler aux fonctionnaires placés sous leurs ordres que le préfet est, dans les départements, le représentant direct et immédiat du gouvernement et qu'ils doivent tenir le plus grand compte de ses observations.

MAIRES COMPROMIS

Paris, 4 mars.

Le *Paris* croit savoir qu'un certain nombre de maires compromis dans le mouvement boulangiste vont être révoqués.

Parmi eux se trouve M. Mellot, député du Cher.

UN TRAITRE

Paris, 4 mars

L'auteur du traître Kuehn, que nous avons déjà annoncée, vient d'être inscrite en tête du rôle de demain mardi à la 9e chambre.

La qualification du délit qui lui est reproché est celle-ci : tentative de communication de documents intéressant la sûreté extérieure de l'Etat.

Ce serait Mr Léon qui présentera la défense de Kuehn. C'est l'inculpé lui-même qui a choisi son défenseur. Il avait écrit aussi à Me Laguerre.

LA DYNAMITE

Villefranche, 4 mars.

Une carlouche de dynamite, posée dans la maison d'un négociant de Thisy, a fait le tour de la ville.

Pas d'accident de personne. Les dégâts sont purement matériels.

On croit à une tentative anarchiste.

Les preuves continuent.

LES ÉLECTIONS DE DIMANCHE

Election au Conseil général du canton de la Mothe Mehard

La Roche sur Yon, 4 mars.

MM.	
De La Roche-St-Andrieux, cons.	1.425 élu.
Brimaud, rép	1.261

Il s'agissait de remplacer M. Labassetière, conservateur, décédé.

Nantes, 4 mars.

M. Grandjouan, républicain, a été élu conseiller d'arrondissement pour le canton de Nantes, par 1.504 voix contre 1.233 à M. Huguenl, conservateur.

Il s'agissait de remplacer M. Fiollain, républicain, décédé.

Dans le canton de Carquefou, M. Hardouin, républicain, a été élu conseiller d'arrondissement par 1.036 voix contre 768 à M. Sénot de la Londe, conservateur.

Il s'agissait de remplacer M. Mathieu de Vienne, conservateur, décédé.

Perpignan, 4 mars.

Election au conseil général pour le canton de Rivesaltes (Pyrénées-Orientales).

MM.	
Farines, républicain . . .	2.324 v. élu.
Joué, boulangiste	1.780

LA FIN D'UN KRACH

Grenoble, 4 mars.

Le tribunal correctionnel de notre ville vient de condamner les banquiers Perier et Bard, poursuivis pour banqueroute simple et abus de confiance, chacun à un an de prison et 25 fr. d'amende.

Le tribunal avait retenu 78 détournements frauduleux s'élevant à 427.000 fr.

LE TORPILLEUR COULÉ

Recherche des cadavres. — Ordre du jour de félicitations.

Toulon, 4 mars.

La gabare le *Dromadaire* a retrouvé le torpilleur 102.

Les travaux d'élingage et de renflous ment ont commencé immédiatement. Les scaphandriers ont cherché à retirer les cadavres restés dans la chambre de chauffe ; ils n'ont pu en retirer encore aucun.

Le préfet maritime de Toulon vient d'adresser aux commandants et aux équipages des torpilleurs qui ont pris part à la sortie du 1er mars, un ordre du jour les félicitant du calme et du sang froid qu'ils ont montré lors de l'accident du torpilleur 102. Il ajoute qu'ils n'ont pas une fois de plus que les actes de vaillance et d'abnégation sont de tradition dans la marine.

Toulon, 10 heures du soir.

Le torpilleur a pu être enfin renfloué ce soir en présence de l'amiral Duperré. Quand le bateau fut sur eau, on ouvrit la chambre du chauffeur et on retrouva le corps des trois victimes.

L'inhumation aura lieu demain.

LES OUVRIERS de l'équipement militaire

Une démarche auprès de M. de Freycinet. — Dénonciation grave

Paris, 4 mars.

Une nouvelle démarche des ouvriers de MM. Lecerf et Sarda a eu lieu au ministère de la guerre. La délégation se composait d'une cinquantaine de personnes, — dont quelques femmes. Des conseillers municipaux possibilistes, MM. Simon Sohon, Gilet, Brousse, Levy et Paulard, M. Joffrin, vice président du conseil municipal, MM. Basly, Camélinat, Labordère, députés, accompagnaient la délégation.

L'honorable ministre de la guerre, M. de Freycinet a accordé aux délégués que entrevue qui dure une heure ; il a fait cet on, l'intervention des conseillers municipaux et des députés pour empêcher que l'entrevue ne prenne beaucoup de ... dès le début.

Une commande de 58.000 paires de chaussures ayant été faite à la maison Lecerf et Sarda, les ouvriers avaient reçu pour qui le cour de M. Déroulède brûle aujourd'hui tous ses feux, ne saurait être l'amour de la patrie.

La Ligue des Patriotes n'est plus. Déroulède l'a vu tout le contraire. Déroulède l'a tuée. Que la volonté de Déroulède soit faite.

Mais les vrais patriotes sont toujours debout avec toujours la même pensée au cœur, toujours le même espoir, toujours la même volonté.

Seulement Déroulède n'est plus avec eux. Tant pis pour Déroulède !

ÉTRANGER

ANGLETERRE

LA RÉPRESSION EN IRLANDE

Londres, 4 mars.

Samedi le docteur Tanner, le député irlandais arrêté à Londres vendredi soir, a été amené à Dublin, qui dirigé sur Clonmel. On a dû employer la force pour le faire entrer dans la voiture cellulaire.

Des pierres ont été jetées aux agents.

Il y a eu six arrestations.

FEUILLETON DE *L'Avenir de Roubaix-Tourcoing* 70

L'AS DE CŒUR

— Dis à la marquise que je lui pardonne, interrompit M. de Horn, et, si tu la voie, raconte-lui que je suis mort en gentilhomme.

Ce calme succédant à une agitation fébrile et cet accent de la mâle résolution sur prirent Charles Sanson et l'émurent profondément.

En ce moment, le maître des hautes œuvres aurait donné un coup de canon, son hôtel et les revenus de sa charge pour voir se prononcer une attaque. Rien ne bouges et la charrette arriva sans obstacle au pied de l'échafaud, presque au milieu de la place, sous le balcon et l'Hôtel-de Ville où se tenait en robe rouge le conseiller délégué pour assister à l'exécution.

L'heure suprême était venue et Sanson voyait avec horreur qu'il allait être contraint de faire son office.

— Demandez à faire des révélations, dit il à demi-voix ; vous gagnerez ainsi un répit qui laissera à vos amis le temps d'agir.

Malheureusement, le comte semblait avoir de nouveau perdu la raison.

— Je savais bien que l'évêque ne viendrait pas, criait il ; ils l'auront arrêté parce qu'il avait aussi des actions du Mississipi ; mais nous allons voir ! Je vendrai chèrement ma vie. Qu'on m'donne seulement des armes ! on ne peut me refuser des armes.

Sanson, le prit dans ses bras, sauta en bas de la charrette, et gravit les marches de l'échafaud en élevant au dessus de sa tête ce corps pantelant. Il arrêta, en s'arrêtant debout, adressa un dernier appel aux amis de la maison de M. de Horn donne le signal d'agir aux gens de la marquise répandus sur la place.

Il se trompait.

Il y eut dans la foule quelques ondulations, puis un immense murmure, suivi presque aussitôt d'un silence profond, inslace fut tout.

Antoine-Joseph de Horn était perdu.

Déjà les aides s'étaient emparés des condamnés et les jetaient sur les roues placées horizontalement à côté l'une de l'autre.

Le docteur de Sorbonne s'agenouilla près des patients et se mit à lire les prières des agonisants.

Sanson, tremblant, éperdu, hésitait encore à commencer son épouvantable besogne que déjà l'un de ses valets levait sur Laurent de Mille la terrible barre à rompre.

— A moi ! cria le Piémontais d'une voix éteinte ; à moi, La Jonquière ! Au secours, mes amis, au secours ! au nom de...

La barr de fer s'abattit et l'appel du patient se changea en hurlements sauvages. Le malheureux avait espéré jusqu'au dernier instant, ne comprenant enfin qu'on l'abandonnait il se répandit contre le colonel en imprécations entrecoupées de cris affreux.

Cependant le comte, résigné, attendait immort. Ses lèvres murmuraient des mots que le prêtre pouvait entendre et ses yeux se tournaient vers le ciel.

Alors, Charles Sanson, qui ne pouvait plus rien pour lui sauver la vie, pensa tenir la promesse qu'il avait faite à madame de Parabère d'épargner du moins au son lamé d'atroces souffrances. Il remit la barre à Nicolas Gros, le plus ancien et le plus dévoué de ses aides, prit la corde rouge qui servait aux exécutions secrètes autorisées quelquefois par un *retentum* et la passa habilement autour du cou de M. de Horn. Quand Nicolas Gros frappa, Antoine Joseph n'était plus qu'un cadavre.

— Va pomper le cœur de grâce à l'autre, dit brusquement Charles Sanson.

Dix secondes après, Laurent de Mille avait expié son crime.

Le conseiller qui surveillait l'exécution du haut était fini, et comme la foule ne se dispersait pas encore. Il était d'usage que les corps restassent exposés plusieurs heures sur l'échafaud, et les curieux ne voulaient rien perdre des abominables spectacles de la Grève. Ils en eurent un ce jour-là auquel ils n'étaient point accoutumés.

Le même le supplice était-il achevé que cinq carrosses armoriés, attelés à six chevaux et tendus de deuil, arrivèrent à grand fracas sur la place.

Les premiers étaient ceux du duc d'Havré, du prince de Ligné et du duc de Rohan. De l'autre dernier on vit descendre le marquis de Créquy, en uniforme de colonel général, avec le collier de la Toison-d'or au cou et le grand cordon de Saint Louis sur la poitrine.

Le marquis de la place d'un pas ferme et sans rencontrer d'obstacles, car on s'écartait avec respect devant ce grand personnage affligé d'une grande douleur. Arrivé au pied de l'échafaud, il fit un geste, et sur l'ordre de Sanson, les valets détachèrent le cadavre mutilé d'Antoine Joseph de Horn et se mirent en devoir de le transporter dans le dernier carrosse.

M de Bréquy, sans doute pour protester contre la cruauté de la sentence, voulut tenir lui même une des jambes, qui n'abîmerait plus au corps que par des lambeaux de chair sanglante.

Quand ce triste devoir fut rempli, les carrosses s'ébranlèrent et défilèrent lentement jusqu'à l'hôtel de la comtesse de Montmorency, qui était née de Horn.

Là, les restes du comte furent mis dans le cercueil et déposés dans une chapelle ardente où ils demeurèrent quarante-huit heures, après quoi ils furent transportés au château de Baussignies dans les Pays-Bas.

Antoine-Joseph reposa du moins dans le tombeau de ses ancêtres.

Cependant, Charles Sanson avait eu le temps de couper une boucle de cheveux sur le front glacé du malheureux gentilhomme qu'il n'avait pas pu sauver.

Il l'enveloppa dans un sachet et l'envoya à la marquise de Parabère avec ces seuls mots : — SOUVENIR PROMIS.

De toutes les paroles données à l'occasion de l'horrible fin du comte de Horn, une seule avait été tenue, celle du bourreau.

VII

Marquée dans l'histoire par deux exécutions célèbres, celle du comte de Horn, à Paris, et, à Nantes, celle de quatre gentilshommes bretons, ce fut cependant pour avoir pris part à la conspiration de Cellamare, cette journée du 20 mars 1720 devait compter aussi dans la vie du chevalier Louis du Terne de Grandpré.

Depuis son entrevue avec Gudule, le samedi soir, il avait vécu dans l'attente de l'heure ardemment souhaitée qui devait lui rendre Violette, c'est-à dire qu'il errait au hasard par les faubourgs de Paris, couchant à la belle étoile, mangeant le pain noir des vagabonds, buvant l'eau des fontaines, sans souci de la fatigue, ni des privations, ni des dangers, le cœur rempli d'un seul amour et l'esprit tendu vers un seul but.

La dispersion des conjurés, le départ du colonel La Jonquière, l'horrible aventure de comte de Horn, l'avait oublié tout cela pour ne plus penser qu'à la prisonnière de l'hôpital général.

A peine avait il songé quelquefois à ce brave Lévin, à ce fidèle serviteur de ma bienveillante Antoine-Joseph, qui se dévouait si généreusement pour sauver son maître, et encore ne se souvenait-il guère que de ses offres de service et de ses renseignements forts incomplets sur la naissance de Violette.

Il rapprochait dans sa tête les indications beaucoup trop sommaires qu'il avait obtenues du Flamand et les confidences de dame Margot, si tristement interrompues par l'entrée soudaine de Laurent de Mille et du juif Abraham dans le cabinet du premier étage au cabaret de *l'Epée de Bois*. Puis, il supputait les chances favorables que devaient lui assurer les promesses de Lévin qui s'était fait fort de lui procurer des chevaux pour gagner la frontière.

C'était un grand point que de pouvoir compter sur ce moyen de fuir et sur le bras solide, d'un homme déterminé, mais, d'un autre côté, du Terne ne se souciait guère d'associer la fortune de sa chère évadée à celle du comte de Horn, échappé de la Conciergerie. Aussi se proposait il de n'accepter cette association que faute de pouvoir mieux faire et méditait il un plan plus simple qui était de sortir de Paris à pied, de marcher toute la nuit, ou du moins tant que les forces de la jeune fille lui en permettraient, et, au jour, d'acheter des chevaux au premier paysan venu.

Gudule avait affirmé qu'ils auraient au moins dix-huit heures d'avance, et se répétait avec largement suffisant, en supposant même, ce qui n'était pas certain, que le lieutenant de police jugeât à propos de mettre les exempts et la maréchaussée en campagne dans le seul but de retrouver une enfant dont la capture importait assez peu aux intérêts de l'Etat. Il croyait donc n'avoir besoin de personne pour sortir de France, et cependant il lui coûtait de renoncer à l'espoir d'apprendre de la bouche de Lévin l'histoire de Violette.

Lui seul peut-être était en état de lui dire si elle était véritablement la fille de cet affreux Blanche-Barbe, car, s'il y avait un secret, dame Margot pouvait être intéressée à le cacher. C'est pourquoi le chevalier résolut, sauf événement imprévu, de gagner de préférence la Flandre, où il pourrait tout aussi bien se marier qu'en Espagne, et où il devait retrouver Lévin.

Ces projets l'occupèrent les deux premiers jours, qui se passèrent du reste sans le moindre incident.

Le troisième, qui était le jour fixé pour l'évasion, du Terne, rôdant dès l'aurore aux environs du Jardin du Roi, crut remarquer, par les rues de ce quartier solitaire, un mouvement inaccoutumé.

Des bandes de gens du peuple, principalement destinantes et des femmes, descendaient vers la Seine et suivaient les quais dans la direction de la Cité.

S'il était mêlé aux groupes, il aurait promptement su le motif qui mettait cette foule en branle, mais il avait d'excellentes raisons pour éviter tout colloque avec des inconnus, et il eut soin de se tenir à l'écart des passants qu'il rencontrait. L'idée ne lui vint point que peut-être sa chère exécution qui attirait ce courant vers la place de Grève, et, peu curieux de savoir à quoi s'en tenir, il alla se réfugier sur la berge de la rivière, à la place même où il avait rencontré le Flamand. Là, il pouvait attendre en toute sûreté le moment de se rendre au poste que Gudule lui avait assigné dans le marché aux chevaux.

Il s'étendit au pied d'un vieux saule, en ce temps-là, il y en avait encore sur les rives de la Seine, et il se mit à rêver. Peu à peu sa pensée revint à quelqu'un depuis trois jours, il faut l'avouer, pas Toucpant guère.

De toutes les passions, l'amour est assurément la plus égoïste, et du Terne, affolé de Violette, oubliait un peu trop que, s'il avait jamais le bonheur de la revoir, il devrait ce bonheur à la fête de l'exécuteur. Cependant, plus le moment décisif approchait, plus il se sentait pénétré d'admiration pour cette noble enfant qui se sacrifiait volontairement à une rivale.

Il se avait aimé de Gudule quoiqu'elle cachât ce secret au plus profond de son cœur. Il savait aussi qu'il lui était impossible de l'aimer, et il ne se demandait pas sans inquiétude comment se dénouerait la situation que les événements lui avaient faite.

(A suivre) FORTUNÉ DU BOISGOBEY